

*L'on deux mille vingt deux, le cinq décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de COTE LANDES NATURE, dûment convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de TALLER, sous la présidence de M. Philippe MOUHEL.*

Identifiant : DEL2022YD061203

**PRESENTS :** Ph. MOUHEL-M.LAVIELLE- JL BARRERE -L.MERLIN- J.MORA-M.DUVIGNAC-M.RAFFIN- JC CAULE-Th.GALLEA-V.MORA-M.VERNIER-G.NAPIAS-I.LESBATS-J.WATIER-C.GUILLET-G.DUCOUT-V.MORESMAU-A.GOMEZ-M.LAGOUEYTE-D.CLAVERY-C.LUCIANO-JJ.LEBLOND-K.DASQUET-Ph.TARSOL-  
**ABSENTS :** D.VEJUX - C.SEYS- D.DUPRAT- M.LAGORCE - N.CAMOUGRAND excusés  
**POUVOIRS :** D.VEJUX à Ph. MOUHEL -C.SEYS à M.LAVIELLE - D.DUPRAT à J.MORA- N.CAMOUGRAND 0 K.DASQUET.  
*Mme Claire LUCIANO est élue secrétaire de séance.*  
**Membres en exercice : 29 Présents : 24 Pouvoirs : 4**

**OBJET :** Virement de crédits – Décision modificative n°2 – Budget ZAE de CAZALIEU et du PERCQ.

Considérant qu'il convient de prendre en charge des études sur la Zone d'Activités Economique de CAZALIEU

Considérant qu'il convient de corriger une erreur matérielle sur la délibération du Conseil Communautaire portant l'identifiant unique n°040-244000857-20220704-DEL2022YD050713-DE du 4 juillet 2022

Sur proposition de Monsieur le Président,

Après délibérations, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, vote, par décision modificative n°2 du budget primitif 2022 de la ZAE de CAZALIEU et du PERCQ, les inscriptions budgétaires suivantes :

**Art1:** ZAE de CAZALIEU

Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Article 6045- Etudes, prestations	+20.000,00 €	Article 65888 – Charges gestion courante	-20.000,00 €

**Art2:** ZAE du PERCQ

Dépenses d'Investissement	
Article 3555- Terrains aménagés	- 4,00 €

Monsieur le Président est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.*

*Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme.*

**Le Président.**

Philippe MOUHEL

